

Aviva Investors Valeurs Europe ISR

FR0011092386 A

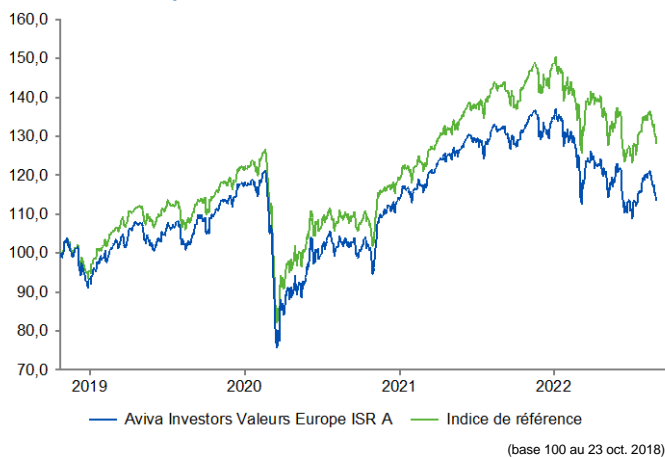
Reporting mensuel au 31 août 2022



■ Valeur liquidative : 1 133,44 €

■ Actif net du fonds : 66 834 474 €

■ Évolution de la performance



■ Performances cumulées

| | 1M | Ytd | 1Y | 3Y | 5Y | 8Y | 10Y |
|-------------------------|-------|--------|--------|-------|-------|-------|--------|
| Fonds | -5,0% | -15,7% | -14,1% | 8,1% | 13,3% | 13,3% | 13,3% |
| Indicateur de référence | -5,1% | -13,8% | -10,4% | 16,1% | 24,8% | 48,1% | 101,2% |

■ Performances annuelles

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|-------------------------|------|-------|--------|-------|-------|-------|
| Fonds | 0,0% | 0,0% | -6,4% | 25,1% | -3,0% | 18,3% |
| Indicateur de référence | 1,7% | 10,6% | -10,8% | 26,8% | -2,0% | 24,9% |

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances présentées s'entendent dividendes/coupons réinvestis. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois.

■ Principaux indicateurs de risque *

| | Fonds | Indice de référence |
|---------------------------|-------|---------------------|
| Max drawdown (1) | -37,7 | -79,6 |
| Délai de recouvrement (1) | 363 | 358 |

| | 1Y | 3Y | 5Y |
|-----------------------|-------|-------|----|
| Ratio de Sharpe * | -0,72 | 0,16 | - |
| Ratio d'information * | -1,34 | -0,73 | - |
| Tracking error * | 3,18 | 3,43 | - |
| Volatilité fonds * | 17,63 | 23,41 | - |
| Volatilité indice * | 17,20 | 21,76 | - |

* Source : Six Financial Information (1) sur 156 semaines (arrêté au dernier vendredi du mois)

■ Notation(s)

Six Financial Information



■ Date de création

19 août 2011

■ Forme juridique

FCP de droit français

■ Devise

EUR (€)

■ Intensité carbone

| Fonds | Indice |
|-------|--------|
| 97,93 | 120,44 |

Tonne(s) de CO2 par million de \$ de revenus (source : BRS & MSCI)

■ Couverture intensité carbone

| Fonds | Indice |
|--------|--------|
| 99,48% | 99,89% |

■ Score ESG

| Fonds | Indice |
|-------|--------|
| 7,98 | 7,76 |

■ Couverture score ESG

| Fonds | Indice |
|--------|--------|
| 99,48% | 99,89% |

■ Dernier détachement

| Date | Montant net |
|------|-------------|
| - | - |

■ Orientation de gestion

Le FCP a pour objectif de réaliser sur la durée de placement recommandée, supérieure à cinq ans, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence le MSCI Europe ex UK, en appliquant un filtre ISR (Investissement Socialement Responsable) et en fonction du dynamisme du marché des actions européennes dans le cadre du PEA.

■ Indice de référence

MSCI Europe ex UK (dividendes nets réinvestis)

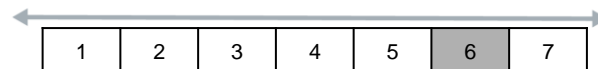
■ Durée de placement minimum recommandée

Supérieure à 5 ans

■ Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



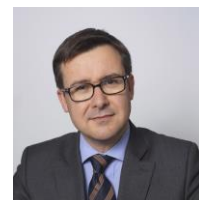
SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

■ Gérant(s)

Françoise Labbé



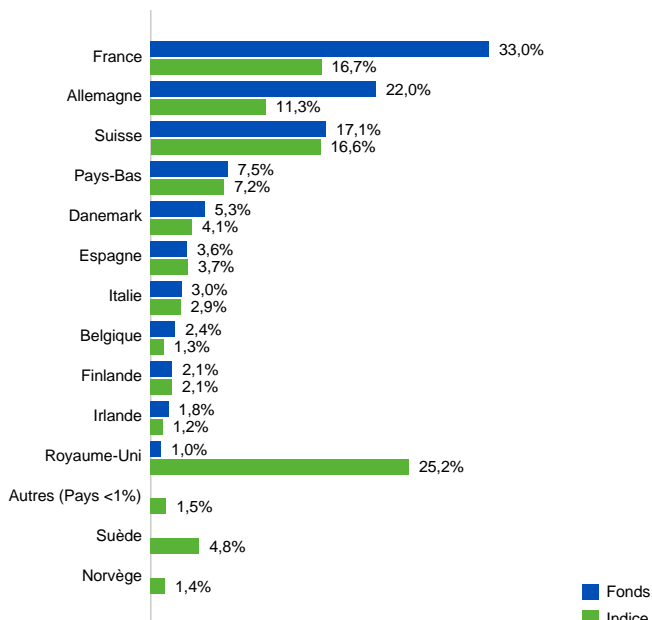
Frédéric Tassin



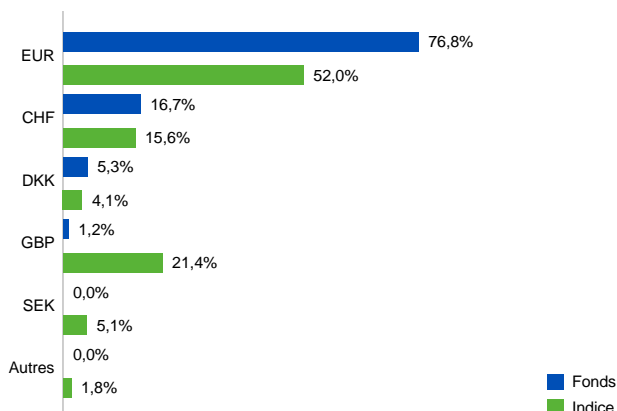
Répartition par type d'actif



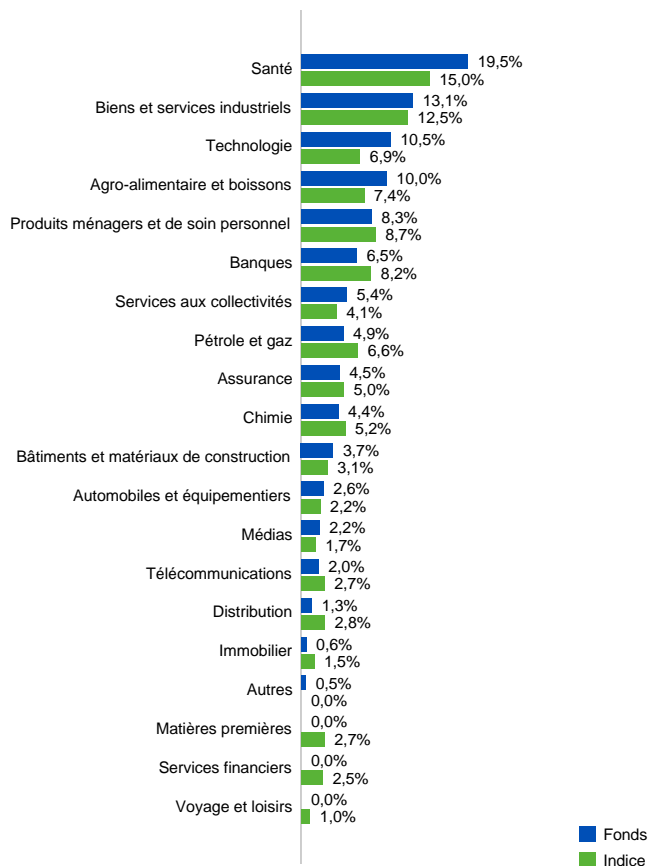
Répartition géographique



Répartition par devise



Répartition par secteur

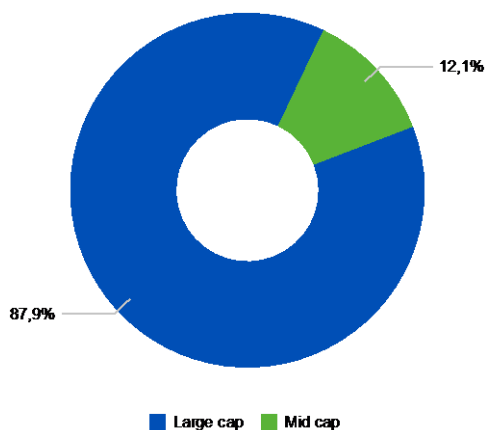


Principales positions

| Nom | Pays | Secteur | % Actif |
|-------------------------------------|-----------|--|---------|
| NESTLE SA | Suisse | Agro-alimentaire et boissons | 4,1% |
| ROCHE HOLDING AG | Suisse | Santé | 3,7% |
| ASML HOLDING NV | Pays-Bas | Technologie | 3,2% |
| LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE | France | Produits ménagers et de soin personnel | 3,0% |
| NOVO NORDISK A/S | Danemark | Santé | 2,8% |
| NOVARTIS AG | Suisse | Santé | 2,2% |
| SANOFI SA | France | Santé | 2,0% |
| TOTALENERGIES SE | France | Pétrole et gaz | 1,9% |
| SIEMENS AG | Allemagne | Biens et services industriels | 1,8% |
| ALLIANZ SE | Allemagne | Assurance | 1,8% |

Nombre total de lignes (action) : 89

Répartition par taille de capitalisation



Large cap : sup. 10 milliards €
Mid cap : entre 500 millions et 10 milliards €
Small cap : inf. 500 millions €.

La ventilation concerne les actions détenues en direct et par transparenisation.

Principales surpondérations

| Nom | Secteur | % Actif | Surpondération |
|-------------------------------------|--|---------|----------------|
| ROCHE HOLDING AG | Santé | 3,7% | 1,2% |
| COMMERZBANK AG | Banques | 1,2% | 1,2% |
| SOCIETE GENERALE SA | Banques | 1,4% | 1,2% |
| THALES SA | Biens et services industriels | 1,3% | 1,2% |
| LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE | Produits ménagers et de soin personnel | 3,0% | 1,1% |

Principales sous-pondérations

| Nom | Secteur | % Actif | Sous-pondération |
|-------------------|------------------------------|---------|------------------|
| SHELL PLC | Pétrole et gaz | 0,0% | -2,1% |
| ASTRAZENECA PLC | Santé | 0,0% | -2,1% |
| LINDE PLC | Chimie | 0,0% | -1,5% |
| HSBC HOLDINGS PLC | Banques | 0,0% | -1,4% |
| DIAGEO PLC | Agro-alimentaire et boissons | 0,0% | -1,1% |

Commentaire de gestion

Après un début de mois tranquille, les actions américaines ont marqué le pas au cours de la deuxième quinzaine, pénalisées par certains indicateurs témoignant du ralentissement de l'économie américaine. La chute s'est accélérée après le discours offensif du président de la Réserve Fédérale lors du symposium des banquiers centraux à Jackson Hole. En Europe aussi, le retour sur terre a été brutal fin août. Les actions, bien orientées au cours de la première quinzaine, ont basculé dans le rouge, pénalisées par la dégradation des perspectives économiques du Vieux Continent. Les résultats des enquêtes PMI ont notamment confirmé l'impact négatif de l'inflation sur la consommation des ménages. Dans le sillage de Jerome Powell, les propos très offensifs de plusieurs gouverneurs de la BCE à Jackson Hole ont signé la fin de l'embellie. L'annonce d'une inflation record en zone euro en août, à +9,1% a noirci un peu plus le tableau. Les marchés actions européens ont chuté de plus de 5% en un mois. Les valeurs immobilières et technologiques, les plus sensibles à la hausse des taux d'intérêt, ont particulièrement souffert.

Au début du mois, nous avons renforcé la position en Sanofi après sa forte baisse, le titre ayant été pénalisé par la résurgence du procès Zantac. Des montants d'indemnisation disproportionnés ont circulé sur le marché offrant selon nous un point d'entrée attractif. Toujours dans le secteur pharmaceutique, nous avons initié une position dans Novo Nordisk mettant à profit la baisse du titre après l'annonce de ventes décevantes d'un médicament contre l'obésité, déception liée à un dysfonctionnement logistique temporaire. Ces deux achats ont été financés par la vente d'AstraZeneca et l'allègement des positions en Qiagen et Novartis. Nous avons initié une position dans la société italienne spécialisée dans les équipements d'électrolyse Industrie De Nora. Nous avons également débuté une position en Henkel et renforcé la ligne Munich Re. La ligne Bureau Veritas a été cédée au profit de son concurrent suisse SGS. Enfin, nous avons pris nos profits sur Amadeus.

Dans un marché en baisse d'un peu plus de 5%, le fonds a légèrement surperformé.

Aviva Investors Valeurs Europe ISR

FR0011092386 A

Reporting mensuel au 31 août 2022



Principales caractéristiques

| | | | |
|-------------------------------------|--|---|--|
| Société de gestion | Abeille Asset Management | Dépositaire | Société Générale S.A. |
| Code ISIN | FR0011092386 | Conservateur | Société Générale S.A. |
| Forme juridique | FCP de droit français | Heure limite de souscription | 11h30 |
| Date de création | 19 août 2011 | Droits d'entrée max | 4.0% |
| Durée de placement min. recommandée | Supérieure à 5 ans | Frais de gestion max TTC | 1.0% |
| Fréquence de valorisation | Journalière | Commission de surperformance ⁽¹⁾ | 20% |
| Investissement min. initial | Néant | Publication des VL | www.avivainvestorsfrance.fr |
| Investissement min. ultérieur | - | Commissaire aux comptes | Deloitte & Associés |
| Indice de référence | MSCI Europe ex UK (dividendes nets réinvestis) | Affectation des résultats | Capitalisation |
| | | Ticker Bloomberg | AVINVEA |

Définitions

La **Tracking error** est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

Le **Ratio de Sharpe** mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité).

Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

La perte maximale (**Max drawdown**) correspond au rendement sur la période de placement la plus mauvaise possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

L'**intensité carbone** représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liées aux consommations énergétiques) normalisé par million de \$ de revenus (chiffre d'affaires). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées.

(1) La commission de surperformance (20% de la surperformance) est calculée selon la méthode de l'actif indicé, qui est fondée sur la comparaison entre l'actif réel du fonds (net de frais de gestion) et un « actif de référence ». L'actif de référence est un actif incrémenté au taux de l'indice de référence de l'OPC et présentant les mêmes mouvements de souscriptions et rachats que le fonds réel. Cette commission est calculée sur une période d'observation allant du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Si, au cours de la période d'observation, l'actif réel du fonds est supérieur à l'actif de référence et que la performance l'OPCVM est positive, alors la commission de surperformance représentera 20% de l'écart entre ces deux actifs. Pour de plus amples informations concernant les commissions de surperformance, veuillez-vous reporter au prospectus du fonds.

Contacts

Aviva Investors France : 14, rue Roquépine - 75008 Paris

Tel : 01 76 62 90 00 - Fax : 01 76 62 91 00

Email : clients@avivainvestors.com

Information importante

Ce document est établi par Abeille Asset Management, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP 97-114, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18.608.050 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 335 133 229. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Abeille Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information externes, leur exactitude ne saurait être garantie.

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit, ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre.

La distribution et l'offre d'actions ou de parts de l'OPC cité peuvent être limitées ou interdites par la loi dans certaines juridictions. Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation de l'OPC à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans ce fonds, l'investisseur doit procéder à sa propre analyse en s'appuyant sur les conseils de son choix. Abeille Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Le prospectus, le DICI, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Abeille Asset Management.

Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé.

Le 22 novembre 2021, Aviva Investors France change de nom et devient Abeille Asset Management. Ce changement de dénomination sociale s'inscrit dans le cadre de l'intégration des entités du Groupe Aviva à Aéma Groupe à la suite de la cession des activités françaises du Groupe Aviva plc à Aéma Groupe en date du 30 septembre 2021. Abeille Asset Management n'appartenant plus au Groupe Aviva plc, elle ne saurait être tenue responsable des publications effectuées par Aviva plc et ses filiales sur le territoire français.

Sources pour toutes les données : Abeille Asset Management

Les OPC sous-jacents de la gamme Abeille Asset Management détenus en portefeuille, sont calculés par transparence.